

# Mémoire concernant la proposition de politique de développement culturel pour la ville de Montréal

## La perspective de Dorval Le 18 février 2005

### I) Présentation de la personne ou du groupe qui prépare ce mémoire

L'exposé qui suit représente avant tout un recueil des observations, commentaires et préoccupations exprimés par des particuliers et des représentants des organismes culturels qui résident dans l'arrondissement de Dorval/L'Ile-Dorval.

Les résidents de Dorval sont riches d'un patrimoine culturel vivant et solidement ancré dans l'autodétermination; ils constituent une communauté de bâtisseurs, dont les citoyens ont déterminé leurs besoins puis, en collaboration avec leur administration locale, créé leur bibliothèque, établi de nombreuses associations artistiques et, tout dernièrement encore, bâti un musée de l'histoire et du patrimoine locaux. Dorval, l'une des plaques tournantes du transport entre l'île de Montréal et l'extérieur, est aussi pour Montréal un portail vers le monde, comme en témoigne sa devise : « Ego porta mundi ».

La transcriptrice réside dans la partie ouest de l'île depuis quarante-six ans, dont quarante-trois dans l'ancienne ville de Dorval. La soussignée oeuvre en outre depuis plus de trente ans dans le domaine municipal, tout d'abord pour les villes de Dorval et de Beaconsfield, puis aujourd'hui pour l'arrondissement de Dorval/L'Ile-Dorval.

### II) Explication de l'intérêt des auteurs dans ce projet

Culture : « Ensemble des usages, des coutumes, des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent et distinguent un groupe, une société. »

*Le Petit Larousse*

Nous estimons qu'il est de notre devoir, en qualité de citoyens de l'Agglomération de Montréal, d'apporter notre contribution à ce travail de consultation, à la lumière aussi bien de la longue expérience réussie de notre communauté en matière de démocratisation « à la base » que de son rôle de portail de la métropole culturelle.

### III) Opinions sur le projet dans son ensemble

La proposition reconnaît que les arrondissements « détiennent des responsabilités culturelles majeures » pour le développement culturel de l'île de Montréal. Cette reconnaissance est appréciée, car elle suppose une volonté d'établir des partenariats fondés sur le respect de l'expérience et du savoir-faire de tous les intervenants. Les citoyens à l'échelle locale ont beaucoup à apporter au développement culturel, à titre non seulement de consommateurs, mais aussi de créateurs et d'entrepreneurs. Le pont de l'avenir se construit à partir de ce savoir collectif et de l'adoption des « meilleures pratiques » de chaque partenaire.

La diffusion de cette proposition en anglais aussi bien qu'en français a fortement contribué à l'instauration d'un dialogue. Quand elle a admis l'importance d'un consensus politique et pris

l'engagement d'établir un Montréal « dont la langue commune est le français, tout en s'assurant que les services municipaux à l'intention des citoyens anglophones soient rendus dans leur langue », la métropole a ouvert la porte à un grand nombre de résidents, ainsi qu'aidé à faire naître la confiance indispensable pour assurer la libre circulation de l'information.

Il est cependant évident que la réussite des stratégies présentées dans cette proposition repose en grande partie sur la collaboration entre beaucoup de partenaires différents, y compris les autres paliers de gouvernement. Nous sommes ainsi amenés à examiner la solidité de ces autres relations et à nous demander si ces partenaires ont manifesté un engagement assez fort – sur le plan de principe aussi bien que financier – pour nous aventurer sans crainte dans cette nouvelle voie.

#### **IV) Préoccupations**

##### **BIBLIOTHÈQUES**

**Tenue à jour des ressources documentaires :** Par le passé, la principale source de financement des fonds documentaires des bibliothèques publiques était l'impôt local, auquel venaient s'ajouter les subventions annuelles du gouvernement provincial. Les fusions ont toutefois rompu le lien direct qui unissait auparavant les anciennes municipalités et la province; désormais, les arrondissements doivent demander aux instances centrales de s'exprimer en leur nom.

La subvention pour la bibliothèque est gelée depuis 2002, en conséquence du changement dans les critères de financement hérités du gouvernement provincial précédent et des négociations subséquentes. Nous sommes ainsi dans une impasse qui a obligé l'arrondissement à assumer seul la charge de financer ses acquisitions.

À notre avis, cette question doit être réglée en priorité, avant toute autre intervention. S'il est vrai, comme l'affirme la Politique, que les bibliothèques locales sont considérées comme la « porte d'entrée à la connaissance et à la cyber-connaissance », il est tout simplement impensable de laisser leur fondement – oeuvres imprimées, collections multimédias et ressources en ligne – dépérir en conséquence d'une incurie financière. Si nous tenons à ce que nos citoyens prennent la part qui leur revient dans la « ville du savoir », nous ne pouvons obliger nos étudiants à consulter une science et une technologie périmées, ni remettre à nos jeunes entrepreneurs des informations financières trop vieilles, ni encore présenter à notre population des informations caduques qui les empêchent de faire des choix de vie judicieux.

**Les normes :** On débat depuis longtemps de la nécessité de rehausser les normes relatives aux bibliothèques de Montréal. À l'heure actuelle, les bibliothèques publiques renvoient aux « Normes pour les bibliothèques municipales » publiées en 1981 par le gouvernement provincial. Il est admirable de vouloir porter les bibliothèques de Montréal au rang des « dix plus grandes villes canadiennes », mais cette priorité est-elle partagée par la province? Si le gouvernement provincial doit demeurer notre source de financement principale, sommes-nous certains, avant de nous avancer trop avant, que ce partenaire (et tout autre appelé à financer ce projet) est acquis à notre projet?

En outre, notre communauté peut-elle s'attendre à ce que les nouveaux critères respectent et appuient nos normes locales, qui ont été conçues en fonction de nos engagements et problèmes particuliers, par exemple de notre statut de municipalité bilingue?

**Mise à niveau technologique :** À l'issue du Sommet de Montréal, on avait promis aux citoyens un fonctionnement en réseau de bibliothèques harmonisées et universelles. Selon une communication du 13 janvier 2005 de Rachel Laperrière, directrice générale adjointe du Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, « Le système choisi garantira à l'ensemble des bibliothèques une pleine autonomie de fonctionnement tout en assurant la mise en commun de ressources et de service lorsque nécessaire...le Conseil municipal fera prochainement une proposition formelle d'offre de service ...devra être entérinée par chacun des conseils d'arrondissements, si possible, au courant du mois de mars 2005. » Nous attendons avec inquiétude d'en connaître les coûts – et pas seulement ceux de mise en application. Quel prix, financier et culturel, notre communauté devra-t-elle payer à moyen et à long terme? Quels seront les changements sur le plan de la main-d'oeuvre? Combien de temps encore garderons-nous le contrôle avant que les demandes de ce système centralisé l'emportent sur nos aspirations locales, nos méthodes de catalogage, nos règlements de prêt, nos modes de sélection et nos revenus? Les économies d'échelle et les avantages pratiques pour nos résidents finiront-ils par contrebalancer la perte potentielle de « cachet local »?

**Collaboration scolaire :** La faible scolarisation de la population est un sujet qui nous préoccupe tous. Mais il faut posséder une expertise pour savoir motiver les gens à apprendre et à poursuivre leur apprentissage tout au long de la vie. Les bibliothèques publiques, qui sont des centres d'apprentissage, ne peuvent faire oeuvre utile et efficace qu'à la condition que tous les partenaires puissent participer, notamment nos écoles. Le point de départ doit être des éducateurs solidement formés et en nombre suffisant, ainsi que des bibliothèques élémentaires, secondaires et universitaires bien fournies, dotées de bibliothécaires qui enseignent aux étudiants à se servir de la documentation. La bibliothèque publique doit jouer un rôle majeur; en l'absence de la collaboration des autres acteurs, toutefois, on risque de se borner à poser un pansement alors qu'une opération chirurgicale serait indiquée.

### **LOISIR CULTUREL :**

On considère souvent le loisir culturel et la pratique artistique amateur comme un tremplin vers des activités plus nobles, en faisant passer le message que les communautés sont des incubateurs qui doivent soit encourager la pratique amateur, afin d'éduquer les audiences et de les préparer à des spectacles plus professionnels, soit lancer des artistes professionnels, soit encore favoriser la cohésion sociale.

Or la pratique artistique amateur doit exister de plein droit. En effet, cette forme d'expression fait partie du patrimoine culturel de notre communauté, de même que de beaucoup d'autres communautés dans notre secteur. L'art amateur, qui s'inscrit dans le patrimoine culturel global de Montréal, devrait en outre bénéficier d'un soutien non seulement « dans l'idéal », mais aussi dans la pratique, aux échelons les plus hauts.

Bien avant les fusions, les municipalités de l'ouest de l'île s'étaient associées afin d'appuyer les nombreux organismes culturels amateur qu'abritait leur territoire. Ce soutien revêtait des formes multiples; il s'appuyait sur la participation de la population et la disponibilité de ressources, financières aussi bien que matérielles. Mais l'obstacle le plus grave est le manque de locaux convenables. Les programmes actuels de financement des lieux artistiques sont orientés vers les compagnies professionnelles; le soutien communautaire général qui équivaut à une célébration des arts amateur, et qui confère la légitimité en leur offrant un toit permanent, fait tristement défaut.

Le manque de locaux pour les arts du spectacle est particulièrement frustrant. Il arrive qu'une troupe donne un spectacle dans l'auditorium (souvent très délabré) d'une école secondaire dans un arrondissement; construise ses décors dans le local d'un autre arrondissement; mène ses répétitions dans un troisième; et crée les costumes dans un quatrième. Nos troupes amateur connaissent une existence précaire, souvent sujette au bon vouloir des autorités scolaires locales. Un exemple récent : une troupe de théâtre régionale, en activité de longue date, s'est trouvée exclue du local qu'elle utilisait à Dorval depuis vingt ans parce que l'école secondaire a été obligée de reprendre son auditorium à la suite d'un remaniement scolaire.

Les organismes de promotion du patrimoine populaire méritent eux aussi une assise solide. La transmission de l'artisanat traditionnel d'une génération à l'autre; les beaux-arts comme mode d'expression des perceptions et du vécu; la préservation et la diffusion de l'histoire – tout cela constitue un patrimoine vivant, qui est le nerf de notre société.

Si le loisir culturel et la pratique artistique amateur sont véritablement « au coeur » de la métropole culturelle, il appartient aux autorités centrales de créer l'infrastructure voulue et d'entretenir cette richesse.

### **LE CONSEIL DES ARTS :**

Il appartiendrait à ceux qui ont reçu le mandat de fixer les normes artistiques de s'occuper au premier chef des artistes animés d'ambitions professionnelles; en effet, nul n'est mieux placé pour encadrer un professionnel en début de carrière que ceux qui détiennent l'expertise en la matière et le pouvoir de les faire connaître.

Chacun comprend l'importance d'accorder au Conseil des arts toute l'autonomie nécessaire pour que la sélection et le soutien des artistes professionnels obéissent uniquement à des critères de mérite artistique; néanmoins, le Conseil a besoin du soutien des arrondissements, et de ce qui redeviendra bientôt des municipalités, pour lancer de nouveaux artistes – et aussi, nous l'espérons, pour aider à distinguer les talents locaux prometteurs. La communication est ici la clé, comme dans tout projet en collaboration. Nous demandons que le Conseil commence par exposer clairement ses normes, pour que les jeunes artistes partout dans l'île puissent les comprendre et les appliquer. Nous estimons en outre qu'il doit créer des programmes d'aide destinés à fournir les moyens d'aller de l'avant aux artistes qui aspirent à une carrière. Le Conseil doit faciliter l'accès à l'information et aux ressources, afin de donner des chances égales à tous les nouveaux artistes et d'offrir aux contribuables dans l'ensemble de l'agglomération de Montréal un juste rendement de leur investissement.

Quant à la responsabilité des arrondissements en matière de « diffusion », nous invitons le Conseil à nous apporter sa collaboration sous forme non seulement de l'établissement de ses propres normes, mais de la prise en compte des normes établies par ses partenaires dans les arrondissements. Le contenu du programme offert est-il pertinent? Correspond-il à l'expérience de notre communauté, de manière à attirer nos résidents dans la métropole culturelle, ou aliène-t-il cette communauté? Est-ce qu'il respecte et prend en ligne de compte les installations créées avec l'argent des contribuables locaux, ou met-il sur les bras de ces contribuables de coûteuses réparations et modifications? Les exigences techniques sont-elles poussées au point de rendre le programme inaccessible, en raison des charges qu'il impose à de minces budgets d'exploitation?

Nous tenons enfin à faire observer que les opinions sur l'équité varient en fonction du point de vue : tandis que le Conseil s'efforce de faire la distribution la plus large des ressources culturelles, les petites communautés disposant de peu d'installations risquent d'être pénalisées. Ainsi, l'importance accordée au financement de grands spectacles professionnels en intérieur, comme ceux donnés par l'Orchestre Métropolitain, peut nuire aux communautés qui peuvent uniquement faire une présentation en plein air de spectacles d'une telle envergure. Nous demandons respectueusement que les arrondissements jouissent de plus de flexibilité à l'égard de la dépense de l'affectation annuelle accordée par le Conseil pour les programmes, afin qu'ils puissent présenter la culture à leurs citoyens d'une manière adaptée à leurs besoins.

Nous espérons qu'une suite sera donnée aux préoccupations exprimées ici, afin que les communautés locales agissent en partenaires véritables, et non à titre de simples distributeurs de biens et services artistiques.

### **SOUTIEN AUX JEUNES ARTISTES PROFESSIONNELS**

La proposition exhorte les arrondissements à appuyer les professionnels en émergence dans leurs communautés. Dorval appuie et a toujours appuyé ses artistes professionnels en leur offrant une grande visibilité et une forte promotion, ce qui est en fait le type de soutien que les petites communautés sont en mesure d'offrir.

Les jeunes artistes du spectacle sont conviés à se produire à l'occasion de nos festivals, Journées de la culture, séries de concerts et représentations théâtrales. Ainsi, l'arrondissement finance largement les lieux de répétition d'un groupe de danseurs régionaux.

Les oeuvres des auteurs locaux figurent dans les collections de la bibliothèque et sont exposées à l'occasion de visites organisées avec l'auteur.

Les artistes potentiels, dans les arts visuels, organisent souvent leur première exposition dans notre galerie d'art; au contraire des Maisons de la culture, on les y autorise à vendre leurs oeuvres, moyennant une petite commission, ce qui leur donne une première expérience très utile des lois du marché. Ces derniers mois, les administrateurs culturels de la vieille ville donnent des signes de mécontentement manifestes sur cette question. La quête de l'uniformité mène à proposer que les arrondissements comme le nôtre adoptent les pratiques des Maisons de la culture, interdisent les ventes et versent des droits d'exposition aux exposants. De notre point de vue, une telle façon de faire reviendrait à substituer une expérience artistique artificielle à une expérience authentique. Elle mènera aussi au déclin de ce type d'exposition locale, étant donné que cette dépense supplémentaire grèverait le budget des arts visuels des petits arrondissements.

Le même raisonnement s'applique aux droits d'entrée perçus par Dorval pour certaines présentations d'arts du spectacle. Le plus souvent minimes, ces droits ne recouvrent qu'une partie des frais : les rentrées doivent donc être vues comme d'importants indicateurs de l'intérêt manifesté par le public, c'est-à-dire comme un renseignement utile aux artistes, aux réalisateurs et aux « diffuseurs ». Dorval équilibre soigneusement ses spectacles publics; des droits d'entrée sont perçus pour certains programmes mais non pour d'autres, par exemple nos nombreux spectacles estivaux de plein air. Ainsi, nous veillons à assurer l'égalité des chances pour notre population et nous garantissons l'accessibilité universelle.

## V) **Suggestions et observations de nature à améliorer le projet**

Pour résumer :

### **Bibliothèques :**

- Accorder la priorité absolue au rétablissement des subventions pour les acquisitions
- Avant de mettre en application de nouvelles normes, confirmer le soutien du gouvernement provincial et des autres partenaires. Maintenir les normes locales
- Veiller à faire une présentation transparente des coûts d'harmonisation, à court et à long terme
- Vérifier l'état de préparation des partenaires en éducation à l'égard des programmes d'alphabétisation

### **Loisir culturel**

- Créer des programmes de financement d'installations destinées aux arts amateur et aux activités patrimoniales

### **Conseil des arts**

- Exposer clairement les normes professionnelles
- Comprendre et respecter la culture des partenaires dans l'arrondissement
- Financer les programmes d'aide à ceux qui souhaitent faire carrière
- Veiller à l'égalité des chances de tous les artistes qui paraissent dans l'agglomération de Montréal
- Conférer de la flexibilité à la dépense des affectations annuelles pour les programmes

### **Artistes professionnels**

- Avoir des attentes réalistes de la part des petits arrondissements
- Éviter d'harmoniser des pratiques artificielles

Nous remercions l'Office de consultation publique de Montréal d'avoir offert cette occasion de nous exprimer.

Le tout respectueusement soumis,

Linda Burdayron  
En collaboration avec

Margo Heron, Présidente, **Amis de la bibliothèque de Dorval**  
Nancy Hughes, Présidente, **Guilde des potiers de Dorval**  
Cheryl Débanné-Smith, Présidente, **École de ballet de Dorval**  
Hélène Paradis-Boyer, Présidente, **Ensemble Vocal Dorval**  
Jean Allard, Président, **Société historique de Dorval**  
Bob May, Président, **Guilde des artisans de Dorval**  
Francine Palladino, Présidente, **Ballet Ouest**

David Cyr, Président, **Comédiens du Lakeshore**  
Kay Thorpe, Présidente, **Lakeshore Light Opera**  
Susan Lewke, Présidente, **Harmonie du Lakeshore**

**Memorandum Concerning the Proposed Cultural Development Policy  
for the City of Montreal**

**The Dorval Perspective  
February 18, 2005**

**I) Introduction of individual or group presenting the memorandum**

The following paper is first and foremost a compilation of observations, comments and concerns expressed by individuals and representatives of cultural organizations residing in the Borough of Dorval/L'Ile-Dorval.

The people of Dorval have a vibrant cultural heritage rooted firmly in self-determination. This is a community of builders where the citizens have identified their needs and in partnership with their local government have established their library, founded numerous artistic associations and most recently erected a museum of local history and heritage. As a major hub of transportation to and from the island of Montreal, Dorval is also Montréal's door to the world, reflected in its motto "Ego porta mundi".

The transcriber has lived in the western part of the island for the last forty-six years, forty-three of them in the former city of Dorval. The undersigned has also worked for over thirty years in the municipal field, first for the cities of Dorval and Beaconsfield and now for the borough of Dorval/L'Ile-Dorval.

**II) Explanation of proponents' interest in the project**

Culture; "the arts and other manifestations of human intellectual achievement regarded collectively.... the customs, civilization and achievements of a particular time or people...."  
The Canadian Oxford Dictionary.

Both by virtue of our community's long and successful experience with the democratization of culture at the grass roots level, and its position as the gateway to the Cultural Metropolis, we believe that we have a responsibility as citizens of the Agglomération de Montréal to contribute to this consultation process.

**III) Opinions on the project as a whole**

The proposal acknowledges that boroughs have a major role to play in the development of culture on the island of Montréal. This recognition is welcomed as it implies a desire to create partnerships based on respect for the experiences and know-how of all stakeholders. The citizenry at the local level has much to contribute to the development of culture, not only as consumers but also as creators and promoters. By drawing from this collective knowledge and adopting the "best practices" of each partner we can build the bridges to the future.

The dissemination of this proposal in both French and English has gone a long way in facilitating dialogue. By recognizing the importance of linguistic consensus and by committing to a Montréal "where French is the common language and whose anglophone population will be provided with municipal services in their own language", the metropolis has opened its doors to

a large number of residents and helped to create the trust needed to ensure a free exchange of information.

It is evident, however, that the success of the strategies in this proposal depends largely on the cooperation of many different partners, including other level of governments. This leads us to inquire as to the strength of these other relationships and whether these partners have expressed sufficient commitment, both philosophically and financially, to permit us to proceed down this new path with confidence.

#### **IV) Concerns**

##### **LIBRARIES**

**On updating collections:** Historically the major source of funding for public library collections was the local tax dollar combined with annual grants from the provincial government. With the mergers, the once direct relationship between the former municipalities and the province was severed, leaving the boroughs dependent on the central system to speak for them.

With the change in funding criteria inherited from the previous provincial government and the subsequent negotiations, we have seen our library subsidy frozen since 2002. The impact of this stalemate is that the borough has had to shoulder the burden of financing its acquisitions alone.

It is, in our estimation, a priority that this issue be resolved before all other interventions. If local libraries are truly considered the gateway to knowledge and cyberknowledge, as the policy states, then their foundations, i.e. their print collections, multimedia collections and online resources, cannot be allowed to atrophy through financial negligence. If we wish our citizens to take their rightful place in the “city of knowledge” we must not equip our students with yesterday’s science and technology, nor provide our young entrepreneurs with yesterday’s financial information, or serve our general population outdated information that will hinder them in making educated life choices.

**On standards:** Discussions about the need to improve the standards of Montreal libraries have been ongoing for some time. At the present, public libraries refer to the “Normes pour les bibliothèques municipales” issued by the provincial government in 1981. The desire to elevate Montreal’s libraries to the standards of the top ten Canadian cities is admirable, but, is this a priority for the province as well? If our major source of funding continues to be the provincial government, have we ascertained that this partner and any others, who may be called upon to finance the project, are fully on board before we embark on this exercise?

Additionally, can our community anticipate that the new criteria will respect and uphold our local standards, which have been designed to meet our particular commitments and challenges, for example, those emanating from our status as a bilingual municipality?

**On technological upgrading:** As an outcome of the Summit de Montréal, citizens have been promised a harmonized, universal library network. According to recent communications on January 13, 2005 from Rachel Laperrière, directrice générale adjointe of the Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie “ Le système choisi garantira à l’ensemble des bibliothèques une pleine autonomie de fonctionnement tout en assurant la mise

en commun de ressources et de service lorsque nécessaire...le Conseil municipale fera prochainement une proposition formelle d'offre de service ...devra être entérinée par chacun des conseils d'arrondissements, si possible, au courant du mois de mars 2005. " We anxiously await the costs and not just those related to implementation. What, in the mid-term and the long-term, will be the price, both financially and culturally to our community? What labour changes will be incurred? How long will we have control of local parameters before the demands of this centralized system outweigh our local aspirations, our cataloguing procedures, our lending regulations, our selection procedures and our revenues? Will the economies of scale and the concrete benefits for our residents add up to more than what could potentially be lost in local character?

**On school collaboration:** The population's low level of schooling is a concern for all. Motivating citizens to learn and to continue to learn throughout their lifetimes is a mandate which requires expertise. If public libraries are to make a real and effective contribution as learning centres, they can only do so if all the partners in this process, especially our schools, are able to participate. Sufficient numbers of specialized, well-trained educators and well stocked elementary, high school and university libraries with librarians teaching students to use the resources are fundamental. The public library has an important role to play, but without the collaboration of the other players, efforts will only amount to placing a band-aid where major surgery may be required.

### **CULTURAL LEISURE:**

The practice of cultural leisure and the amateur arts is often seen as a stepping-stone to loftier pursuits. The message received is that communities are incubators and should encourage the amateur arts in order to develop educated audiences for professional ventures, to launch future professional artists or to promote social cohesion.

Amateur art must be allowed to stand in its own right. This form of self-expression is an integral aspect of the cultural heritage of our community, as it is in many other communities in this area. And this heritage, as part of the sum total of Montreal's cultural heritage, should be supported not only idealistically but also concretely at high levels.

Long before the mergers, former municipalities in the west of the island were networking to maintain the numerous amateur cultural organizations on their territory. Support came in many forms and was based on population involvement and the availability of resources, both financial and physical. However, the largest obstacle is the paucity of adequate facilities. Current funding programs for the development of art facilities are geared to professional ventures. Sadly lacking is the large-scale support that celebrates the amateur arts and recognizes their legitimacy by offering them a home of their own.

Especially frustrating is the lack of space for the performing arts. Groups may perform in one borough high school auditorium (often badly in need of repairs), build their sets in another borough's facility, rehearse in a third and create their wardrobes in yet another. Our amateur troupes lead a precarious existence, largely dependent on the good will of local school authorities. Recently, for example, a longstanding regional theatre troupe found itself cut off from the Dorval venue it had used for twenty years, when the local high school, faced with school realignments, reclaimed its auditorium.

Also deserving a solid foundation, are facilities geared to the promotion of grass roots heritage. The transmission of traditional crafts from generation to generation, the expression of

perceptions and life experiences through the fine arts, the preservation and dissemination of history, constitute a living heritage which is the backbone of our society.

If cultural leisure and the amateur arts are truly a cornerstone of the cultural metropolis, then the central authorities must develop the necessary infrastructure to sustain and nourish this wealth.

### **THE CONSEIL DES ARTS:**

As for those artists that have professional aspirations, is it not incumbent upon those who have been given the mandate to determine standards, to play a leading role? Who better to mentor the emerging professional than those with the expertise and the power to assign status?

The importance of granting the Conseil des arts its autonomy so that the selection and support of professionals is based solely on artistic merit is clearly understood. The Conseil, nevertheless requires the support of the boroughs and soon-to-be-reconstituted municipalities in order to introduce new artists, as well as, hopefully, to help identify potential at the local level. As in all cooperative ventures, communication is key. As a starting point, we ask that the Conseil clearly articulate its standards so that emerging artists across the island may understand and apply them. We also believe that the Conseil must develop the necessary assistance programs so that those artists who aspire to professionalism are provided with the proper tools to advance. By facilitating access to information and resources, the Conseil will ensure equal opportunity for all new artists and provide taxpayers throughout the Agglomération de Montréal with a fair return on their investment.

With regard to the “diffusion” responsibility of the boroughs, we invite the Conseil to collaborate with us, not only by establishing their own standards but also by recognizing that their borough partners, too, have standards. Is the content of the program offered relevant? Does it speak to our community’s experience and, by doing so, draw our residents into the cultural metropolis, or does it alienate them? Moreover does it respect and take into account the facilities developed with local taxpayers’ money or leave them with expensive repairs and alterations? Are the technical requirements so high that the program is inaccessible because of its demand on limited operating budgets?

Finally, we wish to point out that equity is in the eye of the beholder. In the Conseil’s effort to distribute cultural resources as widely as possible, smaller communities with limited facilities may find themselves penalized. For example, an emphasis on funding indoor presentations of large-scale professional performances, such as those by the Orchestre Métropolitain, may hinder those communities whose only way of presenting offerings of this grandeur is through an outdoor venue. We respectfully request that boroughs be given more flexibility in the use of their annual program allowance from the Conseil so that they may bring culture to their citizens in a manner that suits their needs.

It is our hope that these concerns will be addressed so that the local communities can truly be partners in this process and not simply distributors of artistic goods and services.

## **SUPPORT OF YOUNG PROFESSIONAL ARTISTS**

The proposal calls upon the boroughs to support the emerging professionals of their communities. Dorval has supported and continues to support its up-and-coming professionals by providing them with visibility and promotion. Realistically, this is the type of support that small communities can offer.

In the performing arts, young artists are invited to appear during our festivals, Journées de la culture programs, and concert and theatre series. In the case of one regional dance troupe, the borough subsidizes considerably the cost of rehearsal space.

The works of local writers are incorporated in the library's collections and promoted through organized author visits.

In the visual arts, aspiring artists are often provided with their first exhibition venue in our art gallery where, unlike the Maisons de la culture, they are allowed to sell their works in return for a small commission. This practice provides them with a valuable introduction to the marketplace. On this subject, loud rumblings have been heard in recent months from the cultural administrators of the old city. In the drive for sameness, the suggestion is that boroughs such as ours adopt the practices of the Maisons de la culture, disallow sales and pay exhibition fees to exhibitors. This from our viewpoint will result in a valid artistic experience being replaced by an artificial one. It will also lead to a decline in this type of exhibit locally as the visual arts budgets in the smaller boroughs cannot accommodate this additional expense.

This perspective is also reflected in Dorval's approach to charging entrance fees to certain performing art presentations. These fees, which are generally minimal, only contribute partially to the recuperation of costs and the returns should be considered as important indicators of public interest, providing the artists, the producers and the "diffuseurs" with valuable feedback. Dorval has carefully balanced its public offerings, with entrance fees charged for certain programs but not for others, such as our extensive outdoors summer presentations. In this manner, we provide a level playing field for our population and ensure accessibility for all.

### **V) Suggestions and comments that might serve to enhance the project**

In summary:

#### **Libraries:**

- Make the restoration of acquisition grants the first priority
- Confirm the support of the provincial government and other partners before implementing new standards. Uphold local standards
- Ensure transparency in the presentation of the short and longer term costs of harmonization
- Verify the preparedness of educational partners in the question of literacy programs

#### **Cultural Leisure**

- Create funding programs for the development of facilities geared to the amateur arts and heritage activities

### **Conseil des arts**

- Clearly define standards of professionalism
- Understand and respect the culture of borough partners
- Fund assistance programs for aspiring professionals
- Ensure equal opportunity for emerging artists across the Agglomération de Montréal
- Allow flexibility in the use of annual program allowances

### **Professional artists**

- Adopt realistic expectations from small boroughs
- Avoid harmonization of artificial practices

We thank the Office de consultation purlieu de Montréal for this opportunity.

Respectfully submitted,

Linda Burdayron

#### **In collaboration with:**

Margo Heron, President, **Friends of the Dorval Library**

Nancy Hughes, President, **Dorval Potters Guild**

Cheryl Débanné-Smith, President, **Dorval Ballet School**

Hélène Paradis-Boyer, President, **Ensemble Vocal Dorval**

Jean Allard, President, **Dorval Historical Society**

Francine Palladino, President, **Ballet Ouest**

David Cyr, President, **Lakeshore Players**

Kay Thorpe, President, **Lakeshore Light Opera Inc.**

Susan Lewke, President, **Lakeshore Concert Band**